

LE MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

HIVER 2020
N° 41

Saint-Maurice de-Lignon

Saint
Maurice
de Lignon
Commune nature

LE
LIEN



Bonne Année 2021



En action



Maison de santé



Enfance jeunesse





Le mot du maire p 3



Nouvelle municipalité p 4



Communauté de Communes p 5



Finances p 6



Saint-Maurice en action p 7-8



Pôle pluridisciplinaire p 9



Projets p 10-13



Enfance jeunesse p 14-15



Monde associatif p 16-19



Etre citoyen p 20-21



Retour en images p 22-23



Et encore p 24-27



Agenda 2021 p 28



Alain FOURNIER
*Maire de
Saint-Maurice-de-Lignon*

Le 15 mars 2020, un nouveau Conseil Municipal a été élu. Son installation a été repoussée au 26 mai 2020 en raison de la crise sanitaire du COVID-19.

J'ai une pensée pour toutes les familles qui ont été touchées par cette pandémie. Deux confinements ont été décidés : du jamais vu. Nous devons tous être très vigilants et respecter scrupuleusement les consignes préconisées pour venir à bout de ce virus.

Malgré cet environnement anxiogène les commissions se sont réunies régulièrement et ont travaillé assidument sur les différents dossiers développés dans ce bulletin.

Comme annoncé aux réunions publiques de février et de mars, je n'ai pas postulé pour le poste de Vice-Président de la Communauté de Communes des Sucs. Depuis sa création, ce poste était traditionnellement réservé aux Maires. Des transferts de compétences (économie, enfance, école, tourisme, ordures ménagères...) ont été effectués à la CCDS et nécessitent de la disponibilité et de l'expérience. Jean-Paul AULAGNIER Adjoint a accepté ce poste avec enthousiasme.

Nous reprendrons dès que les conditions sanitaires le permettront, nos réunions de villages.

Malgré les incertitudes sanitaires, je reste optimiste et mobilisé pour apporter le meilleur service tout en veillant à l'équilibre de nos finances.

Mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Directeur de la publication :

Alain Fournier,
Maire de Saint-Maurice-de-Lignon

Responsable rédaction :

Jean-Paul Aulagnier

Aide à la rédaction :

Carole Liogier, Mylène et Jo Peyragrosse

Conception graphique et impression :

Imprimerie COURT,
Monistrol-sur-Loire

Tirage à 1 450 exemplaires

**Contactez
nous**

- > par courrier postal : Mairie de St Maurice de Lignon - 27, rue Nationale - 43200 Saint Maurice de Lignon
- > via le site internet : www.stmauricedelignon.fr / rubrique Contactez-nous
- > par téléphone : 04 71 65 31 32
- > par mail : sg@smdl.org
- > en mairie : lundi : fermé, du mardi au samedi : 8h15/11h45, fermé au public les après-midi,
le standard téléphonique de l'accueil reste ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 13h45 à 17h

Suivez
nous
sur





NOUVELLE MUNICIPALITÉ

SAINT MAURICE LE LIEN - HIVER 2020



Alain Fournier
Maire
Conseiller CC*



V. Merle
1^{ère} Adjointe
Conseillère CC*



P. Morel
Adjoint travaux



C. Liogier
Adjointe association,
animation



JP. Aulagnier
Adjoint économie
Vice-président CC*



M. Peyragrosse
Adjointe affaires scolaires
et periscolaires
Conseillère CC*



P. Perotti
Adjoint Urbanisme



E. Guerin
Conseillère municipale



M. Romeyer
Conseiller municipal



E. Favier
Conseillère municipale



P. Mousset
Conseiller municipal



A. Dupuy
Conseillère municipale



L. Peyrard
Conseiller municipal



C. Tosi
Conseillère municipale



G. Lillio
Conseiller municipal



L. Ouillon
Conseillère municipale



F. Moallic
Conseiller municipal



J. Pinatel
Conseillère municipale



O. Gaillard
Conseiller municipal



A. Enjolras
Conseillère municipale



M. Estoc
Conseiller municipal

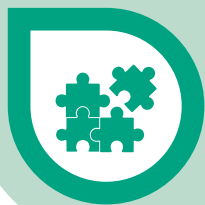


M. Peyroche
Conseiller municipal



R. Peyrard
Conseillère municipale





Nouveau conseil communautaire

Lors du 1^{er} tour de scrutin de l'élection municipale du 15 mars 2020, vous avez également élu 4 conseillers communautaires qui représenteront la commune de Saint Maurice de Lignon au sein du conseil communautaire de la communauté de communes des Sucs (CCDS) : Alain Fournier, Véronique Merle, Mylène Peyragrosse, Jean-Paul Aulagnier.

Le nouveau conseil communautaire, représentant l'ensemble des communes du territoire des SUCS (Yssingeaux, Retournac, Saint-Maurice-de-Lignon, Grazac, Lapte, Saint-Julien-du-Pinet, Beaux, Araules, Bessamores) s'est réuni le 10 juillet 2020. Lors de cette réunion, les conseillers communautaires au nombre de 29 ont élu le Président de la communauté de communes des Sucs, ainsi que 8 vices-présidents. Lors de cette réunion, le conseil communautaire a également désigné les membres des différentes commissions.

Faisant suite à la démission du président nouvellement élu, vous trouverez seulement ci dessous les photos des vices-présidents actuels avec leurs attributions.

Une nouvelle élection pour la présidence ainsi que pour les postes de vices-présidents est prévue mi janvier.



M. FAVIER Daniel
1er Vice-Président
Maire de Beaux
Délégué à l'Economie



Mme BAYET Evelyne
2ème Vice-Présidente
Adjointe au Maire d'Yssingeaux
Déléguée aux Finances



M. DUBOUCHET Eric
3ème Vice-Président
Maire de Bessamores
Délégué aux déchets ménagers



Mme LIOGIER Huguette
4ème Vice-Présidente
Adjointe au Maire de Lapte
Déléguée à la Protection de l'Environnement



M. AULAGNIER Jean-Paul
5ème Vice-Président
Adjoint au Maire de Saint Maurice de Lignon
Délégué au Tourisme



Mme GERENTES Amanda
6ème Vice-Présidente
Adjointe au Maire d'Araules
Déléguée à la Famille



Mme RIBEYRON Maryse
7ème Vice-Présidente
Elue de Retournac
Déléguée à la Voirie et à la Mutualisation



Mme SUC Josiane
8ème Vice-Présidente
Adjointe au Maire de Saint Julien du Pinet
Déléguée au Social



Les budgets

Le vote des budgets a eu lieu en juillet au lieu du mois d'avril. La mise en œuvre de nos projets a été de ce fait retardée.

Fonctionnement

Les taux des taxes n'ont pas été augmentés

	Saint Maurice de Lignon	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	8,39 %	10,73%
Taxe foncière (bâti)	15,75 %	19,69%
Taxe foncière (non bâti)	49,79 %	86,64%

Le budget fonctionnement 2020 de la commune est équilibré à 1 872 788 €

Investissements

Le budget d'investissements 2020 communal est équilibré à 1 818 119 €

Les principaux postes du budget investissement concernent le remboursement des emprunts et les acquisitions foncières

- l'estimation du rachat de l'EHPAD actuel
- la participation au financement de la reconstruction de l'EHPAD
- les diagnostics pollution friche BARDON
- les divers matériels
- la rénovation du mausolée
- le programme voirie
- le réaménagement du stade de « sabot »



Les projets prioritaires

Nous avons depuis le 26 mai 2020 date de notre installation, ouvert les dossiers de subventions concernant :

- le réaménagement de l'entrée du bourg nord du rond point à la rue Victor ROBIN
- la reprise de l'aménagement de la rue Roger OUDIN initié en 2010
- la déconstruction et la dépollution de la friche BARDON

L'endettement

La répartition de l'endettement des principaux budgets est :

- budget général1 915 895 €
soit 723 € par habitant (894 € moyenne départementale)
- Assainissement.....667 659 €
- Eaux.....385 931 €
- Maison de santé497 219 €





Notre volonté : Embellir notre village, le sécuriser et apporter le maximum de services à la population.....

Rendre son âme à notre village, lui redonner son attractivité, l'embellir, veiller à sa propreté, faire de Saint Maurice une vitrine et un lieu accueillant entre les communes de Monistrol et Yssingeaux, permettre une meilleure circulation en améliorant ses accès et la sécurité, être au plus proche des besoins de nos habitants, conserver et y améliorer la qualité de vie... voilà nos priorités...

Tout reste à faire, toujours à votre écoute et dans la concertation. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de la Région, du Département, de l'Agence de Bassin Loire Bretagne.

« Mais tout ceci ne se fait pas sans EUX ! »



Le personnel administratif



Le personnel des services techniques



Le personnel ATSEM



Le personnel de la cantine



Le personnel ATSEM

Colis de Noël pour nos aînés

La crise sanitaire liée à la COVID-19 nous a contraint d'annuler le repas des aînés. Le cadeau de Noël que nous avons décidé d'offrir à tous les ayants droit, ne remplacera pas la convivialité du repas mais participera, nous l'espérons, à apporter un petit goût de Noël tant nécessaire.





Des travaux si différents

● Le mausolée des Maubourg (150 ans)

Faisant partie intégrante du patrimoine Saint Mauricois il est une des haltes du parcours touristique « sur les pas des Maubourg ».

Classée aux bâtiments de France, cette chapelle mortuaire a fait l'objet d'une rénovation bien méritée (toit, menuiserie, vitraux...), près de 50 000€ de travaux (30 000 € à la charge de la commune).



● Voirie

Voirie Loucéa (chemin des succs, de Faure, de la Joue, impasse soleil couchant) pour un montant de 88 000 €. Également la voie dite agricole (château d'eau)



● Ecole publique

4 employés municipaux et 2 emplois d'été ont redonné des couleurs à l'école maternelle ainsi qu'à la structure bois de la partie élémentaire.



● Le Bouchet



● Aménagement accessibilité



● Nettoyage graffitis



Avant
Après



Avant
Après





La maison de santé

Le projet de la MSP remonte en 2012, la municipalité en place avait fait l'acquisition d'un plateau rue saint Joseph pour l'installation de plusieurs praticiens. En 2014 la nouvelle équipe a retravaillé ce dossier en l'associant à celui du projet de la construction d'un nouvel EHPAD. Le choix de la localisation s'est porté sur les terrains rue du Stade que la commune venait d'acquérir. Aujourd'hui pour donner tout son sens à cette option, il faut l'aboutissement du projet EHPAD. Nous poursuivons le travail effectué depuis de nombreuses années pour obtenir les autorisations du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé.

La MSP met à disposition 8 cabinets pouvant accueillir :

- médecins généralistes, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, toutes activités pluridisciplinaires (orthophoniste, podologue....)

● Son coût et financement

Montant des travaux	1 488 745 €
Subventions	
Etat	200 000 €
Région	200 000 €
Département	120 000 €
Communauté de Communes	100 000 €
RTE (réseau électrification)	200 000 €
A la charge de la Commune	668 745 €

La Commune a souscrit un emprunt de 700 000 €. Les loyers demandés aux différents praticiens couvriront le montant des annuités lorsque la MSP sera occupée à 100%.



Les premiers
baux ont été
signés en
novembre
2020



L'EHPAD : en devenir

En 2014, le projet de la restructuration de l'EHPAD est évoqué lors d'un Conseil d'Administration. La possibilité de la réhabilitation des bâtiments existants semblait difficile à mettre en œuvre. Aussi il a été décidé de lancer les études pour la construction d'un nouvel EHPAD.



Nous espérons
procéder à la pose
de la première
pierre courant le
1er trimestre 2021.

Après la présentation de plusieurs scénarii, le projet avec une capacité d'accueil de 66 lits a été retenu. Au terme de cinq années de réunions, d'échanges le Conseil Départemental a approuvé en novembre 2020 le plan de financement. Nous comptons sur une validation de l'ARS (Agence Régionale de Santé) dans les prochaines semaines.

Lors de la dernière mandature, le Conseil Municipal a décidé d'apporter un soutien important en s'engageant à :

- Céder une partie du terrain route du stade et en contrepartie racheter le bâtiment actuel
- Accorder une subvention de 400 000 € sur 3 ans.

Ces décisions seront honorées.



PROJETS

SAINT MAURICE LE LIEN - HIVER 2020

Entrée du village

De la rue de CHAZELET et rue Roger OUDIN

Lors de nos différentes réunions préelectorales du mois de février et mars 2020, nous vous avons fait part de notre projet de lancer une première tranche du Programme d'Aménagement du Bourg. Nous avons choisi de commencer par l'entrée nord du Rond-Point (rue CHAZELET) à la rue Victor ROBIN. Nous avons intégré dans cette tranche la rue Roger OUDIN.

En effet, les premiers travaux de la rue Roger OUDIN ont été effectués il y a une vingtaine d'années. En 2019, un projet de déviation de cette rue a même été envisagé et des études ont été engagées pour cela.

A la reprise du dossier, nous avons constaté que la commune n'avait pas la maîtrise foncière pour réaliser cette déviation. Après une dernière rencontre en juin 2020, plusieurs propriétaires nous ont signifié leur désaccord. De ce fait, nous avons décidé de reprendre le projet initié en 2010.

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, nous avons été dans l'obligation de reporter les réunions publiques prévues à cet effet fin 2020.

Nous savons que vous avez des interrogations concernant la sécurité, nous nous engageons à ne pas lancer les travaux avant de vous avoir rencontrés.

C'est un programme conséquent, les premières évaluations sont d'environ 1 000 000€.

Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de la Région, du Département, de l'Agence de Bassin Loire Bretagne.



Centre bourg et hameaux

La sécurité reste une de nos priorités. C'est pourquoi nous avons décidé de limiter la **vitesse à 30 km/h** sur l'ensemble du **centre bourg**.

D'autre part des ralentisseurs y seront installés (vers école publique...) ainsi que dans différents hameaux.





Friche Bardon

Le deuxième gros chantier de cette mandature concerne la friche BARDON. L'objectif est la déconstruction de tous les bâtiments et la dépollution du site. Des analyses effectuées fin 2019 ont identifié les zones à dépolluer. Pour faire face à une telle complexité, nous avons souhaité être accompagnés par le bureau de conseil SEM du Velay.

Le 4 novembre 2020, l'estimation des travaux qui nous a été remise se détaille de la façon suivante :

Déconstruction	880 000 €
Dépollution	545 000 €
Imprévus	168 000 €
Honoraires	187 000 €
Total	1 780 000 €



Des dossiers de subventions qui devraient représenter environ 50% du coût ont été déposés. Ces travaux faits nous disposerons d'un espace de 10 000 m² en centre-bourg. Nous pourrions finaliser le projet d'agencement de ce nouveau quartier du bourg.

Gymnase

Un gymnase de près de 50 ans, très énergivore et plus aux normes : son remplacement ou sa réhabilitation est inéluctable. Ecoles (privée et publique), associations utilisatrices ont été conviées à une réunion le 29 octobre pour présenter le projet : son déroulement, prise en compte des besoins, le choix de l'emplacement... autant de sujets abordés dans un climat très convivial et constructif, tout ceci en préambule de la prochaine étape consistant à retenir un bureau d'études qui accompagnera le Comité de pilotage mis en place à cet effet.

L'enveloppe budgétaire prévue à cet effet est d'environ 1,5 M€.



Mur d'escalade, pistes d'athlétisme et cours de tennis... à proximité, autant de réflexions à mener.



En collaboration avec la CCDS

● Parc de Maubourg

Il était une fois... MAUBOURG.

Un nom ancestral et un parc prestigieux de 33 hectares propriété de la communauté de communes des Sucs (CCDS). « **Il y en a seulement 3 en Haute Loire et c'est le plus beau** » dicit la responsable de la société « Jardin d'histoire » qui à la demande de la CCDS y effectue une étude.

Que souhaitions-nous faire d'un tel joyau ? Ayant eu connaissance du projet d'un parc animalier (loups, oiseaux...), sa présentation à l'ensemble du conseil municipal nous est apparue indispensable. Ce fut fait à notre demande le 16 septembre 2020 par le Président Hervé Gaillard et David Fournerie, directeur général adjoint de la CCDS.

La visite complémentaire de cet écrin de verdure par tous les conseillers a permis de préparer dans la sérénité la réunion du conseil municipal du 23 octobre. Tel que notre maire le souhaitait et l'avait annoncé notamment au cours du conseil communautaire d'octobre, chaque conseiller s'est exprimé à tour de rôle sans en être interrompu; la propre prise de parole de l'édile de la commune étant la dernière pour n'influencer personne (belle leçon de démocratie titrait « La Com-mère »).

« Surtout ouvrir le parc au public local et ne pas le proposer dans sa totalité à un seul porteur de projet » en est ressorti dans

une très large majorité. La synthèse de notre réunion a été transmise au président de la CCDS indiquant notamment le souhait d'ouverture au public local et des environs, la municipalité proposant un plan d'aménagement (parc enfants...), le reste en collaboration avec la CCDS pouvant être notamment proposé à des porteurs de projet.

Le porteur de projet du parc animalier ayant eu connaissance de cette décision, a fait connaître à la CCDS son intention de se retirer.



Le château, ses sentiers, ses arbres centenaires...



Un des 3 étangs



L'orangerie



La glacière, pièce rare, moins de 30 en France



Passerelle himalayenne

Projet touristique du précédent mandat de la CCDS, prévue au dessus des gorges du Lignon à proximité des Yverras, cette passerelle piétonne d'une longueur de 269 mètres (une des plus longues d'Europe) et d'une hauteur de 63 mètres, d'un coût de 1.3 MF relierait notre commune à celle de Grazac. Elle nous permettrait aussi de rejoindre la voie verte VIAFLUVIA dont le succès ne se dément pas. Un belvédère viendrait compléter l'ensemble du site.

Compte tenu des prévisions de fréquentation de l'ordre de 20000 personnes par an, nous nous emploierons à protéger les habitants pouvant être impactés par l'afflux de visiteurs, de proposer à tous les promeneurs un parcours leur assurant la quiétude digne d'un tel site.



Tout sera mis en place pour dissuader les automobilistes d'approcher du site et notamment d'emprunter ou de se garer sur la route des Yverras. Le départ du circuit est prévu à l'intérieur du parc de Maubourg, nous étudions un sentier piéton des plus bucolique empruntant prés et bois ainsi que la mise en place d'une navette pour les périodes estivales bénéficiant entre autres aux personnes jeunes ou moins jeunes ne pouvant réaliser les 5,6 kms aller et retour.

Sa réalisation pourrait se dérouler de septembre à décembre 2021.



Quelques soient les projets (touristiques, agricoles, artisanaux...) nous avons comme priorité de vous protéger et d'améliorer votre qualité de vie, ceci sans oublier de vous informer lors de réunions publiques mises à mal en ce moment par la crise sanitaire que nous traversons.



Ecole Publique

● **Projet Birmanie pour les classes Grande Section et CP**

Le 15 octobre dernier les enfants de CE1 et CE2 ont retrouvé, le temps d'une matinée, les institutrices qu'ils avaient en grande section et cours préparatoire (Séverine Barriol et Pascale Crouzet-Chalavon) afin de finaliser le projet initié en 2018 qui consistait à financer la rénovation d'un réfectoire d'une école de Birmanie. Les deux classes étaient épaulées dans cet échange par les associations « Enfants pour demain » et « Enfants du Mékong ». Il était convenu dès le départ que ce programme de partage se terminerait par la plantation de végétaux sur un petit square aménagé à proximité du rond-point de la caserne des pompiers.

Ce matin-là, malgré la froidure d'un jeudi d'automne, encadrés par le personnel des

services techniques, tous les élèves ont symboliquement planté un arbuste et apposé une petite pancarte sur laquelle sont inscrits leur prénom et celui d'un enfant birman.

Un banc aux couleurs du drapeau de la Birmanie, complète l'aménagement de cet espace de verdure.

Bravo à tous les acteurs de ce bel élan de solidarité.



● **Edition 2020 du Chant des Sucs**

Dans le cadre du festival du Chant des Sucs, initié par les étudiants de BTS (Animation des Territoires Ruraux) du lycée George Sand, la classe de CM2 de l'école publique a, ain-



si, pû bénéficier d'un atelier artistique sous l'égide du parrain de cette édition : Nans Vincent. Les élèves d'Isabelle Coupier ont préparé avec l'interprète, un concert selon la chronologie suivante : le chanteur est intervenu directement dans la classe au mois de septembre pour chanter avec les enfants, ensuite les répétitions régulières se faisaient à l'aide du CD de l'artiste qui est revenu finaliser le spectacle.

Leur prestation musicale a été présentée aux familles et au public, le vendredi 9 octobre dernier, à la salle des fêtes. Malgré les contraintes sanitaires, les élèves boostés par l'énergie du musicien, se sont surpassés.

La réussite était totale et à juste titre ils étaient tous très fiers de cette expérience pour laquelle ils se sont vraiment investis.



Le Sou de l'Ecole Publique

Le Sou de l'Ecole publique de Saint Maurice de Lignon a pour mission de participer au financement des sorties extrascolaires, sous l'accompagnement des enseignants telles que le théâtre, les représentations musicales. Diverses classes sont proposées aux enfants selon la classe d'âge : classe cirque pour les plus petits, classe voile pour les plus grands, classe touristique...toujours encadrées par des enseignants dynamiques ce qui donne des souvenirs inoubliables aux enfants.

Au sein de l'association, les bénévoles organisent des animations extrascolaires comme la traditionnelle soirée familiale au mois de Janvier, la chasse aux œufs de Pâques et la fête de fin d'année. Ils espèrent pouvoir renouveler les journées structures gonflables pendant les vacances scolaires où les enfants se retrouvent et profitent des gourmandises pour le goûter. Ils créent aussi durant l'année

des opérations comme les pizzas et la vente de brioches.

Cette année sera l'occasion aux enfants de faire le plein de vitamines avec une vente d'agrumes avant l'hiver. Mais aussi grâce au cadre de vie, les enfants et parents pourront composer leur jardin potager par la vente de plants au mois de mai.



Ecole Privée

Ecole « Le Sacré Cœur »

Les élèves de l'école du Sacré-Cœur nettoient la nature.

Les classes de CE1 à CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Equipés de gants, de chasubles et sacs poubelles, ils ont parcouru, en petits groupes, les rues du bourg de Saint-Maurice de Lignon pour ramasser les éventuels déchets.

Après plus de 2h, ils se sont retrouvés au Stade Marcel Ouillon pour rassembler l'ensemble des déchets collectés.

Cette opération a permis de sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement.



Moment important de l'année : le Maire et les Elus présents le jour de la rentrée





USSL

● Nouveauté 2020-2021

Une équipe féminine de foot à 8 vient de voir le jour en championnat district de Haute-Loire et s'entraîne deux fois par semaine.

Le but est avant tout de se faire plaisir, de pratiquer un sport d'équipe où chacune trouve sa place. L'objectif est de constituer une équipe à 11 l'année prochaine.

Contact : Facebook USSL - Union Sportive Suc et Lignon, Instagram [us_sucs_et_lignon](#), Mail : ussucsetlignon@gmail.com, Carole au 06 84 01 64 46.



Bleuets Basket



Le club de basket «Les bleuets St Maurice » est un club familial et dynamique composé de 3 équipes (U11, séniors filles et séniors garçons) soit une trentaine de licenciés. Chaque équipe joue une vingtaine de matchs par saison dont la moitié dans notre gymnase communal.

Le programme et les résultats des matchs sont indiqués sur notre page Facebook «Les Bleuets Basket». Le club souhaite se développer notamment en attirant de nouvelles équipes jeunes (à partir de 6 ans) mais aussi en séniors (à partir de 16 ans), autant pour les filles que les garçons. Les joueurs(ses) débutants et ou confirmés sont les bienvenus.

Pour nous joindre Lucas Morel : 06 77 36 80 87, Sonia Atig : 07 60 43 10 10.

GACS

Les activités culturelles et sportives ont repris depuis mi-septembre. Tous les ateliers 2020 ont été, dès mi-mars, à l'arrêt. Nous tenons à remercier l'ensemble des adhérents pour leur compréhension.

Depuis septembre en plus des activités gym, fitness, chorale, qi-gong, yoga, dentelle ...un nouveau cours pour adolescentes (adolescents) a été mis en place et rencontre un réel succès. C'est un cours dynamique qui allie endurance, coordination et plaisir de la danse sur des musiques entraînantes et festives.



Ce cours fit danse ados est assuré par Stéphanie VERRON, monitrice diplômée et expérimentée qui encadre avec entrain et bonne humeur également la gym entretien adultes et gym 3 pommes.



La Crèche

«Après un début année un peu compliqué à cause de la crise sanitaire, la crèche a été réouverte en totale capacité avant l'été en accord avec le guide ministériel en vigueur .

Durant tout le confinement, le lien a été gardé avec les familles et entre familles grâce à l'application kidizz utilisée désormais depuis 1 an au sein de l'EAJE. L'équipe a fait preuve d'ingéniosité pour embellir cette période difficile. De même, l'assemblée générale a eu lieu en visioconférence.

Certains projets comme le voyage de fin d'année scolaire ou la soirée dansante ont dû être annulés... cela semble également compromis pour l'emblématique fête de Noël mais les professionnelles et membres du bureau de l'association réfléchissent à une autre alternative !

D'ici là, les petits loups ont fêté la semaine du goût avec à l'honneur les 5 sens, et également redécouvert les séances de relaxation avec Claire Chaumarat. L'équipe, quant à elle a suivi une remise à niveau des gestes d'urgence en crèche, une formation au niveau des normes en hygiène alimentaire ainsi que des séances d'analyse de la pratique avec une psychologue. Prochainement un espace snoezelen sera également mis en place...L'an passé la Mairie avait repeint les espaces de vie et posé des volets dans les dortoirs...cette année durant la période de fermeture estivale, ce sont les sols qui ont fait peau neuve pour la plus grande joie des enfants. Si des petits loups sont tentés de rejoindre la crèche pour 2021, il reste quelques places.. Pour tout renseignement, merci d'appeler le Guichet Unique au 04 71 59 04 00/ 06 45 62 23 18 ou de faire votre demande en ligne : <https://monenfant.fr/web/guest/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>



Côté coulisse

La Compagnie CÔTÉ COULISSE est une joyeuse troupe de théâtre amateur.

Pendant de nombreux mois, les comédiens répètent dans la bonne humeur mais avec un grand sérieux leur nouvelle comédie. Chaque année, tous les premiers week-ends de mars, la troupe monte sur les planches et vient à la rencontre du public avec pour seul objectif : FAIRE RIRE !!!

Cette année dans le cadre de la pandémie COVID 19 la troupe ne jouera pas en Mars 2021

Contact : Olivier PEYRACHE

Tél : 07 70 41 03 42

compagniecc43@gmail.com



Association des Pierre et Paul

L'association se réunit une fois par an à l'occasion de la Saint Pierre le 29 juin.





L'ADMR

En cette fin d'année, l'ADMR Saint Maurice Les Villettes a réussi à proposer en direction du public senior quelques animations.

Tout d'abord un stage de conduite de 3 jours pour les plus de 60 ans avec des exercices théoriques et pratiques sous la direction de Hervé Gamet.. Cette formation a permis à chacun d'être sensibilisé aux particularités de la conduite senior et à lever quelques idées reçues ou préjugés. Chacun a pu disposer d'un audit de conduite individuel en situation réelle. Malheureusement le dernier jour n'a pu se dérouler en raison du contexte



sanitaire, et il devrait être reporté à une date plus favorable.

Merci aux participants à cette animation.

Ensuite une animation en partenariat avec le Bel Age s'est déroulée le 19 Octobre et les participants ainsi que les animateurs ont pu profiter de l'accordéon et du chanteur, en extérieur, sous un beau soleil automnal.

Il est rappelé que ces animations sont ouvertes à tous les plus de 60 ans et qu'elles sont entièrement gratuites pour les participants.

Un atelier lecture à voix haute était programmé le 29 octobre, il a été annulé en raison de la pandémie, espérons que ces rendez-vous, et d'autres, seront possibles en 2021.

La résidence du « Bel-Age »

La résidence du « Bel-Age » a fêté ses 4 ans d'ouverture ce mois de Novembre 2020

Les 19 appartements ont toujours été occupés depuis le début. C'est une structure à taille humaine dans laquelle les seniors vivent avec un esprit et une ambiance familiale et conviviale où ils se sentent aussi en sécurité. Malgré cette période difficile, les résidents ont passé ce cap sereinement tout en restant prudent. C'est pourquoi est appliqué un protocole sanitaire y compris pour les visiteurs. Murielle les accompagne et surtout les rassure face à cette pandémie.

Des animations individualisées ont été mises en place pendant le confinement mais également de l'animation est pratiquée tous les jours où chacun d'entre eux peut adhérer comme il le souhaite.

De l'activité physique est proposée tous les matins ainsi un petit groupe y assiste avec bonne humeur sous la houlette de

« Georges » et les participants prennent du plaisir physiquement et moralement.

Des animations faites par des prestataires extérieures (chants, conteur, théâtre, activités manuelles...) se font en priorité dans le parc en gardant les mesures et gestes barrières afin de détendre et d'égayer les journées des seniors pour leur faire passer de meilleurs moments durant cette crise sanitaire car le lien social est un gage du bien-être pour les résidents.





L'EHPAD

Dans ce contexte si particulier la vie continue sur notre EHPAD. A ce titre, il est important de souligner le dévouement et la vigilance des équipes soignantes mais aussi les équipes hygiène, restauration, blanchisserie, animation et administration. Le fonctionnement habituel a été chamboulé par l'épidémie avec la nécessaire mise en œuvre de mesures de précaution renforcées. Toutefois l'établissement et ses équipes font le maximum pour que l'EHPAD reste un lieu de vie, les repas sont toujours pris en salle à manger qui a dû être aménagée afin de respecter la distanciation sociale, les visites se pour-



suivent mais ont lieu désormais sur un lieu dédié, les animations sont maintenues mais elle se font en petit groupe restreint.

Cette année, en octobre, à l'occasion de la semaine bleue qui est dédiée à la personne âgée, l'animatrice de l'EHPAD, Sandrine Peyrard et Mme Crespy, professeur au lycée Georges Sand, ont travaillé à la mise en place d'échanges en visioconférence avec des élèves de la section bac pro SAPAT. Des séances étaient organisées tous les matins de cette semaine-là sur le thème de jeux de mémoire élaborés par les élèves. Des résidents de l'hôpital Jacques Barrot étaient eux aussi connectés. Ces animations ont permis de poursuivre nos rencontres avec les lycéens.

L'EHPAD a aussi investi sur des outils numériques pour faciliter le maintien du lien avec les familles (achat de tablettes) et bientôt il va recevoir un équipement de réalité virtuelle avec la Panama Box.

Grâce à la vigilance et à l'investissement profond de l'ensemble des équipes, l'EHPAD a pu poursuivre au mieux sa mission d'accompagnement des personnes âgées dans un contexte exceptionnel. Il doit désormais poursuivre sa mobilisation en restant vigilant car la situation sanitaire reste complexe.

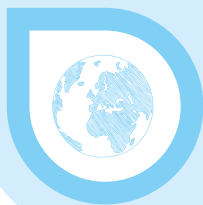
Une page d'histoire par les Amis du Domaine de Maubourg

Le Château incendié

A son retour de captivité en Prusse, Marie-Charles de Faÿ de la Tour-Maubourg trouve son château incendié par les révolutionnaires. Il décide la construction d'une nouvelle habitation, le château actuel que nous connaissons. Grâce, à un dessin de 1857 exécuté par le peintre ponot, Camille Robert, à l'inventaire du 18e fait par des huissiers à la mort du Maréchal Jean-Hector de Faÿ de la Tour-Maubourg, à un relevé des éléments existants en place, Tour et douves, une représentation, qui n'a pas la prétention d'être l'image exacte, a été établie. S'appuyant sur tous ces éléments

une vidéo 3D est en cours de réalisation qui permettra de faire une visite virtuelle de ce château incendié.





Pour une commune propre et citoyenne

L'esprit citoyen doit être une valeur forte de tout Saint-Mauricois. Veiller à rendre notre commune la plus propre et agréable possible doit faire partie de nos préoccupations. Dès notre prise de fonction, nous nous sommes employés à améliorer le fleurissement, le nettoyage de notre village, à faire la chasse aux incivilités. Vitesse excessive,

abolements intempestifs, tags, désordre zone de Bouillou... font l'objet de toute notre attention.

Le tri sélectif nécessite aussi plus que jamais l'implication de tous. Participer au recyclage, c'est agir en vue de préserver les ressources de la planète et diminuer le volume des déchets enfouis. Pensons à nos enfants.

LES DÉJECTIONS CANINES



LE STATIONNEMENT



LA PROPRETÉ

LA VITESSE



LE TRI



LE BRUIT



NUISANCES SONORES

Il est rappelé que les nuisances sonores sont sanctionnables par la loi ARRETE PREFECTORAL N°90/167 :

Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectuées que :

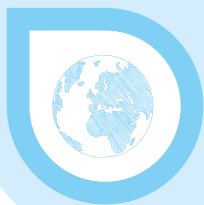
En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Article 5

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, **en particulier de chiens**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Brûlage des déchets : c'est strictement **INTERDIT**

Quels sont les déchets concernés par l'interdiction de brûlage des déchets verts ou autres ?

Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets (plastique, bois...)

Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets notamment verts doit respecter cette interdiction.

**En cas de non-respect,
vous risquez une contravention de 450 euros**

L'entretien du jardin, pour un particulier, génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an.

Chaque année, près d'un million de tonnes de déchets verts sont brûlés à l'air libre.

Les incinérateurs de jardin sont également polluants et par conséquent interdits.

Brûler **50 kg** de végétaux émet autant de particules que :



12 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière **au fioul** performante

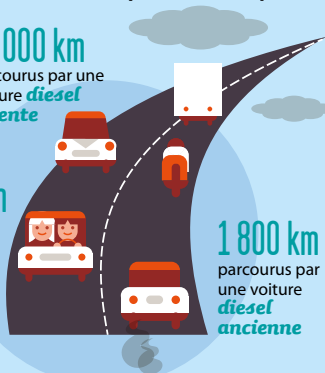
3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière **au bois** performante



13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



POUR EN SAVOIR PLUS

« Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin »,
Le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets :

<https://www.ademe.fr/compostage-paillage>



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*



UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ

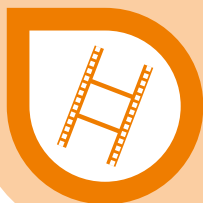
* Arrêté du 10 mai 2017
interdisant le brûlage à l'air libre
des déchets verts et des déchets
de cuisine.

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouses,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie





RETOUR EN IMAGES

SAINT MAURICE LE LIEN - HIVER 2020

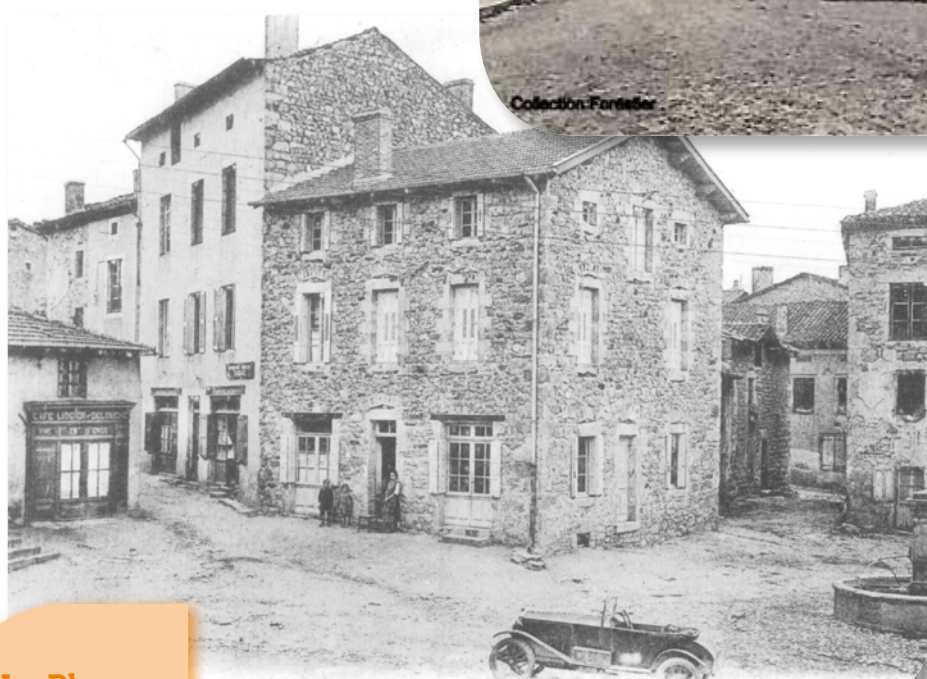
*La vie doit être
vécue en regardant
vers l'avenir, mais elle
ne peut être comprise
qu'en se retournant
vers le passé.*

Soren Kierkegaard

Alors retournons-nous sur Saint Maurice d'autrefois



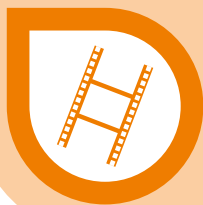
L'arrivée de
l'Autobus
devant l'Hôtel
Ravel



La Place
de la
Fontaine

La Grande
Rue
Groupe de
Dentellières





RETOUR EN IMAGES

www.saintmauricedelignon.fr

La Place
de Prénat



St-MAURICE de-LIGNON (Hte-Loire). - La Place de Prénat



Rue
nationale

L'entrée
du village





Nos pompiers

La caserne des Sapeurs-Pompiers de Saint-Maurice-de-Lignon a accueilli et organisé un stage d'équipiers secours à personne du 27 au 31 juillet 2020. Les douze stagiaires ont validé leur semaine leur permettant ainsi d'intervenir dans leur centre respectif en tant qu'équipier VSav. Nous remercions la municipalité pour son accompagnement.



Nos prêtres



Notre ancien prêtre Pierre Trevet sur le départ

Notre nouveau Prêtre Jean-Théophane Oysellet



Malgré le COVID, n'oublions ni nos morts



La dépose de la gerbe aux monuments aux morts par notre maire.

Ni nos impératifs



Visite de Mme La Sous Préfète



ET ENCORE

www.saintmauricedelignon.fr

Ils s'installent ou ils s'agrandissent

● L'épicerie « Le pré des saveurs » *Le bourg*



● Un local découpe du boucher spécialiste des marchés - ZA Bouillou



● Esthéticienne, prothésiste onguilaire Aux douc'heures de Ninie *Le bourg*



● Massage ancestral - Mme Berger - Le Poux



● Scierie Celle - ZA Bouillou



● Ets Dubois - ZA Bouillou



● DHL : prestataire livraison - Rue Roger Oudin



● Rousset chauffage - Route des Sucs





SAINT MAURICE LE LIEN - HIVER 2020

Etat civil

Attention : au moment de l'impression du bulletin, nous pouvons ne pas avoir reçu toutes les transcriptions de décès.

Un peu d'humour en gaga



NOS ASSOCIATIONS

www.saintmauricedelignon.fr

Nom de l'association	Descriptif	Responsable	Tél	Mail / Site
Association Saint MauCréa 43	Club de loisirs créatifs	Françoise RIOCREUX	04 71 56 40 21	riocreux.fg@orange.fr
Groupe d'Activités Culturelles et Sportives (GACS)	Art floral / ModernJazz / Yoga, Qi gong / Fitness, Gym, Baby Gym	Jeanine ZMYSLONY	06 50 52 52 38	www.gacs43.com
Country club de Saint-Maurice	Cours et animations de Country et Line Dance	Jean-Jacques FAYOLLE	06 07 17 58 93	jjsf@wanadoo.fr
Association Cie Côté Coulisse	Troupe Adultes	Olivier PEYRACHE	07 70 41 03 42	compagniecc43@gmail.com www.cotecoulisse.fr
Judo club Yssingaux	De 4 à 11 ans	Romain LABORDE	06 64 18 38 40	judo.yssingaux@gmail.com judo-club-yssingaux.sportsregions.fr
Self Défense yssingelais et Jujitsu	Dès 14 ans et adultes	Jean Paul RIBEIRO	06 29 88 11 73	selfdefense.yssingaux@gmail.com
Les Bleuets Basket	Equipe jeunes et adultes	Lucas MOREL	06 77 36 80 87	lucas-mf-43@hotmail.fr
Les P'tits Loups	Crèche	Martha VERNAY	04 71 65 30 08	multiaccueilpetitsloups@orange.fr
Les P'tits Diables - Familles Rurales	Pour les 3-12 ans et section ados	Vanessa MURE (Présidente) Marina GRAFF (Directrice)	06 65 41 69 58	lesptitsdiables-stmaurice@outlook.fr
A.P.E.L des écoles privées		Anne QUERE	06 62 18 07 41	nanou.quere@gmail.com ecole.sacrecoeur.43@gmail.com
OGEF de l'Ecole Privée		Matthieu ROMEYER	06 71 60 93 57	ecole.sacrecoeur.43@gmail.com matthieu_r_1@hotmail.com
Sou de l'école publique		Estelle FAVIER	06 58 36 30 83	estellemax43@orange.fr
Maison des Loisirs et des Sports (MLS)	Organisation de brocantes et vide greniers au village du Bouchet	Pierre PESTRE	04 71 65 35 45 06 78 89 16 69	
Amis de la Bassevalle		Renée IWANCZAK	04 71 65 32 57	
Amis de Loucéa	Organisation d'une potée auvergnate	Catherine REYMOND	06 70 37 52 98	lesamisdeloucea@gmail.com
Amis de Maubourg, les Yverras (AMY)		Gilbert MONNIER	04 71 65 38 95 07 77 99 06 80	gilbert.monnier259@orange.fr
Amis de Serres		Éric PERRIN		
Association Lotissement Les Acacias		Séverine LANCE		
Association Vivre à Cublaise		Loïc AUBERTIN	06 64 25 37 42	aubertin.pce@gmail.com
Comité des fêtes	Brocante / Concours de pétanque / Vogue / Election miss / Marché de Noël / Réveillon	Gilbert LILLIO	04 71 65 33 00 06 40 43 94 15	gilbert.lillio@orange.fr
Amis du Domaine de Maubourg	Sauvegarde et valorisation du patrimoine et animations	Bernard PERBET	04 71 65 33 74 06 81 86 21 16	yvonnebernard2@orange.fr
Amicale des anciens Sapeurs Pompiers		Jean CHANON	04 71 65 30 93	
Amicale des Sapeurs Pompiers		Johan PORTEFAIX	06 83 24 98 07	johan.portefaix@gmail.com
Jeunes Sapeurs Pompiers		Marine TAVERNIER		asseuk2@hotmail.fr
Trial Club des Crampons	Entraînement vélo / VTT Trail Loisirs et compétition	Wilfrid DELOLME	06 09 52 09 40	trialclubdescrampons@gmail.com
Club de Joie de Vivre		Louise MOUSSET	06 41 18 01 88	
Résidents du Bel Age	Résidence Séniors	Jean DELOLME	04 28 09 00 70	lebelage43@gmail.com
A.D.M.R	Aide à domicile / Service aux personnes	Jo PEYRAGROSSE	06 25 52 51 76 04 71 65 33 27	info.stmauricelesvillettes@fed43.admr.org
Croix Rouge		René ARMAND	04 71 56 09 97	
Visiteuses Hôpitaux VMEH		Michelle BERARDIER	07 83 13 20 66	
La Fraternelle		Germain OUILLON	06 87 04 66 67	ouillongermain@gmail.com
Vivre et Conduire		Maryse MASCLAUX	04 71 08 55 31	maryse.masclaux43@orange.fr
Les anciens musiciens		Jean-Baptiste COURT	04 71 65 37 96	jean-baptiste.court@orange.fr
La Placardeuses		Julie CHANON	06 89 23 86 81	
Ecole intercommunale de musique		Virginie BRUNON	04 71 03 94 25	
Association jeunes agriculteurs		Antoine MOULIN	06 09 94 65 20	
Classe en 7		Véronique MERLE	06 85 22 28 89	
Le son d'ysse		Julien BAL	06 43 67 98 12	le.son.dyssi@gmail.com
Tennis club Les Villettes - St-Maurice		Vincent SALICHON	07 62 08 23 06	vincent.salichon@educagri.fr
Joyeuse Boule		Alain OUILLON		alainouillon@orange.fr
Pétanque Club	Pratique de la pétanque en compétitions	Dominique REYMOND	06 32 09 07 25	dominic.reymond@orange.fr
A.C.C.A		Henri ROCHER	04 71 66 32 87 06 31 29 29 92	henri.rocher43@gmail.com
Minicars 43	Modélisme / Voitures radiocommandées thermiques et électriques	David LALANNE	06 68 20 56 38	www.minicars43.com
Moto Club les Crampons	Pratique de la moto verte (trial et enduro) / Organisation de randonnées, stages et initiation à partir de 6 ans (électrique) et 10 ans (thermique)	Stéphane PABIOU	06 19 53 58 00	www.trialclubdescrampons.fr stephane.pabiau@gmail.com
USSL - Union Sportive des Sucrs et Lignon et sport adapté	Club de Football Filles et garçons dès 5 ans	Bruno GAUBERT		ussucsetlignon@gmail.com
ARJB		Jean-Jacques FAYOLLE	06 07 17 58 93	
Les Restos du Cœur		Jérôme LAMARCA		ad43.yssingaux@restosducoeur.org
Association du Bouchet	Assemblée du village du Bouchet	Sébastien COURT	06 82 74 05 14	assocdubouchet@gmail.com



AGENDA 2021

sous réserves de l'évolution de la pandémie

SAINT MAURICE LE LIEN - HIVER 2020



JANVIER

- D 3 Vœux du Maire, Salle des Fêtes
V 8 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
S 9 Country / AG, Salle des Fêtes
Ma 12 Club Joie de Vivre / Galette, Salle Lachamp
S 16 CE Salaisons du Lignon / Arbre de Noël, Salle des Fêtes
J 21 Club Joie de Vivre / AG, Salle Lachamp
S 30 Sou des écoles / Soirée familiale, Salle des Fêtes



FÉVRIER

- V 5 Souchon d'Auvergne / Vœux, Salle des Fêtes
V 5 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
Ma 9 Club Joie de Vivre / Bugnes, Salle Lachamp
S 27 Basket Club / Soirée familiale, Salle des Fêtes
D 28 Country / Line Danse, Salle des Fêtes

MARS

- V 5 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
S 6 Comité des Fêtes / AG, Local comité
Ma 9 USSL / Soirée entrepreneurs, Salle des Fêtes
V 19 - S 20 - D 21 Ass Fam et Rurale / Bourse aux vêtements, Salle des Fêtes
D 21 Apel / Marche, école privée
Ma 23 Basket Club / Réunion, Salle Lachamp
S 27 CE Salaison du Lignon / Repas, Salle des Fêtes

AVRIL

- Ma 6 Sou des écoles / Chasse aux œufs
V 9 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
Ma 13 Club Joie de Vivre / Anniversaires, Salle Lachamp
D 18 GACS / Concert chorale, Latour Maubourg
S 24 Pétanque Club / Pétanque, Salle des Fêtes
D 25 GACS / Concert chorale, Latour Maubourg



MAI

- D 2 Basket club / Vente de Muguet
V 7 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
S 8 - D 9 Ass Fam et Rurale / Bourse aux vélos, Salle des Fêtes
S 15 Sou des écoles / Vente de fleurs, Salle Lachamp
D 23 Comité des Fêtes / Foire brocante, Le Bourg
S 29 Basket club / Tournoi, Gymnase
D 30 ARJB / Pétanque, Salle des Fêtes

JUIN

- V 4 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
V 4 Amis Maubourg / AG, Latour Maubourg
S 5 Basket Club / Pétanque, Salle des Fêtes
V 11 USSL / AG, Salle des Fêtes
S 12 Pétanque Club / Pétanque, Salle des Fêtes
Ma 15 Club Joie de Vivre / Interclubs, Salle Lachamp
V 18 ou V 25 GACS / Gala, Salle des Fêtes
S 19 Country / Repas, Salle Lachamp
S 19 - D 20 Sou des écoles / Kermesse, Salle des Fêtes
S 26 Apel / Kermesse, Salle des Fêtes
S 26 Comité des Fêtes / Pétanque, Place de la Mairie
S 26 USSL / Tournoi, Stade Marcel Quillon
D 27 AMY / Pétanque, Salle des Fêtes



JUILLET

- V 2 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
D 4 MSL Le Bouchet / Brocante
S 10 Comité des Fêtes / Pétanque, Salle Lachamp
D 11 USSL / Pétanque + finale foot, Salle des Fêtes
Ma 13 Bal du 14 juillet / Classes en 1, Salle des Fêtes
J 15 Club Joie de Vivre / Repas, Salle Lachamp
S 24 Comité des Fêtes / Pétanque, Salle des Fêtes
Me 28 - J 29 - V 30 Ass Fam et Rurale / Fête fin du centre, Salle des Fêtes
S 31 Ass La Bassevialle / Repas, Salle des Fêtes
S 31 Comité des Fêtes / Interclasses



AOÛT

- D 1er Ass La Bassevialle / Repas, Salle des Fêtes
S 7 Comité des Fêtes / Pétanque, Salle des Fêtes
D 15 Fête des Amis de Loucéa
S 28 Comité des Fêtes / Pétanque nocturne, Salle des Fêtes

SEPTEMBRE

- V 3 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
S 4 Comité des Fêtes / Élection Miss, Salle des Fêtes
S 18 Pétanque Club / Pétanque, Salle des Fêtes
S 18 - D 19 Amis Maubourg / Journée du patrimoine
S 25 Fraternelle / Apéro concert, Place de la Mairie
S 25 - D 26 Comité des Fêtes / Vogue Corso, Salle des Fêtes / Le Bourg
D 26 Club Joie de Vivre / Soupe aux choux, Salle Lachamp



OCTOBRE

- V 8 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
V 8 - S 9 - D 10 Ass Fam et Rurale / Bourse aux vêtements, Salle des Fêtes
D 17 Country, Salle des Fêtes
L 18 - Ma 19 - Me 20 Sou des écoles / Structures gonflables, Salle des Fêtes
S 23 AMY / Coinche, Salle Lachamp



NOVEMBRE

- V 5 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
S 6 - D 7 Sou des écoles / Bourse aux vêtements, Salle des Fêtes
D 7 GACS / Théâtre, Latour Maubourg
D 14 Mairie / Banquet des Aînés, Salle des Fêtes
D 21 GACS / Théâtre, Latour Maubourg
S 27 JSP / Téléthon
D 28 USSL / Loto, Salle des Fêtes



DÉCEMBRE

- V 3 Club Joie de Vivre / Coinche, Salle Lachamp
S 4 - D 5 Comité des Fêtes / Marché de Noël, Salle des Fêtes
D 12 au V 17 : Comité des Fêtes / Animation de Noël, Le Bourg
J 16 Club Joie de Vivre / Repas, Salle Lachamp
V 31 Comité des Fêtes / Réveillon, Salle des Fêtes

